



DOSSIER DE CANDIDATURE

Etudiant Sportif de Haut Niveau Universitaire 20.../20...

N om:	
P rénom:	
S port:	

Cadre réservé

Décision de la Commission Universitaire

Statut ESHNU: A:O - B:O - Refusé O

CONTACT

Fabrice PAYET, Enseignant Permanant au SUAPS

Référent Haut Niveau

Mail: fabrice.payet@univ-reunion.fr

Tel: 0692 030148

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

ETAT CIVIL		
NOM:		
PRENOM		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE		
TELEPHONE FIXE		
PORTABLE		
EMAIL		
ADRESSE DES PARENTS		

RENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES		
UFR/ECOLE/INSTITUT		
FILIERE - SPECIALITE		
ANNEE D'ETUDE		
DIRECTEUR DE FILIERE OU RESPONSABLE DE LA		
SCOLARITE		

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

CATEGORIE A:

SPORTIF DE HAUT NIVEAU SUR LISTE MINISTERE DES SPORTS

Discipline :					
Classement sur la	a liste des ath	lètes de Hau	t Niveau du Ministè	ère des Sport	s dans l'année en cours :
O Élite	O Sénior	O Jeune	O Reconversion	O Espoir	O Partenaire d'entrainement
Inscrit à un Pôle					
C	Pôle France		O Pôle Espoir		O Centre Régional
Club d'appartena	nce :			Ligue :	
Nom de l'entraîn	eur Club : :				
Tel :		Email	l :		
Palmarès sportif	des 2 dernière	es années			
1/ Année N-1 :					
Niveau International :					
Niveau National :					
Niveau Régional :					
2/ Année N-2 :					
Niveau International :					
Niveau National :					
Niveau					

CATEGORIE B:

PRATIQUE INTENSIVE ET ENGAGEE POUR PARTICIPER A UN CHAMPIONNAT NATIONAL

- Sportif classé dans les 10 premiers d'un championnat national sans être classé sportif de « haut niveau » et listé DJSCS.
- 2. Champion et vice-champion de La Réunion ayant participé aux phases finales des championnats de France fédéraux et /ou ayant réalisé les minima.
- 3. Sélectionné universitaire pour les Championnats de France Universitaires
- 4. Classé dans les cinq premiers aux Championnats de France Universitaires N-1.
- 5. Champion régional sélectionné pour les compétitions internationales et les stages de préparation à ces compétitions : CCOI, Jeux des îles, Coupe d'Afrique.
- 6. Arbitre National et/ou International

(Entourer le ou les numéros qui vous correspondent).

DISCIPLINE :			
Club d'appartenance :			
Ligue :			
Nom de l'entraîneur Club :			
Tel :	Email :		
Palmarès sportif des 2 dernières and	<u>nées</u>		
1/ Année N-1 :			
Niveau International :		 	
Niveau National :		 	
Niveau Régional :		 	

Niveau International :			
Niveau National :			
Niveau Régional :			

2/ Année N-2:

POUR LES 2 CATEGORIES: DETAIL DE VOTRE PRATIQUE SPORTIVE

Objectifs sportifs	
Pour l'année à venir :	
Pour les 3 années à venir :	
Objectifs professionnels :	

Remarque : joindre les photocopies des attestations de classement Haut Niveau, d'appartenance à un pôle ou de résultats régionaux / nationaux validés par votre ligue.

	PRO	GRAMME D'E	NTRAINEMENT	S HEBDOMAI	DAIRES PREVISION	ONNEL	
	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6h-7h							
7h-8h							
8h-9h							
9h-10h							
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h							
18h-19h							
19h-20h							
20h-21h							
21h-22h							

Le planning d'entraînement doit être validé et attesté par l'entraîneur et le club, et au besoin par le CTS.

DROITS ET DEVOIRS DES ETUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU UNIVERSITAIRE

Il appartient à la commission du sport de haut niveau universitaire d'accepter ou de refuser le label «sportif de haut niveau universitaire» de l'Université de La Réunion.

En ce qui concerne les devoirs, l'étudiant s'engage à :

- S'inscrire au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), muni de sa carte d'étudiant.
- Remplir un dossier de demande de statut de haut niveau universitaire.
- Avoir un comportement irréprochable dans sa vie sportive et estudiantine sur et en dehors des terrains.
- Prendre en charge son projet d'études et/ou professionnel en liaison avec son projet sportif.
- Prévenir et justifier suffisamment à l'avance pour toute demande d'aménagement d'emploi du temps.

En ce qui concerne les droits, l'étudiant bénéficie de :

- La prise en compte des exigences de l'entraînement et des compétitions nationales pour tout aménagement dans son cursus de formation notamment en ce qui concerne son inscription dans les créneaux de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques, et l'aménagement des modalités de Contrôle des Connaissances. Certaines catégories d'étudiants peuvent se retrouver exclues, de facto, de ces droits, pour cause d'examen national par exemple.
- La possibilité de souscrire à un contrat pédagogique lui permettant d'étaler son année universitaire sur deux ans.
- La possibilité de présenter une UEL «Haut Niveau Universitaire» pour tous les étudiants.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Le statut d'étudiant sportif de haut niveau universitaire est valable pour l'année universitaire en cours et peut être retiré par la commission dans les cas suivant :

- Dopage avéré ou tricherie en compétition.
- Manquement disciplinaire constaté aux règles de fonctionnement de l'établissement.

Je	soussigné
certifie avoir p	ris connaissance du contenu du dossier.
Fait à	le

Signature.